

Grenoble le 28 10 2020

Chômage des postiers

La Poste plonge des centaines d'anciens postiers dans la misère

La Poste a sa propre caisse d'assurance chômage et gère directement les indemnités de ses ex salariés dans un site unique à Nancy.

Depuis le mois d'août notre syndicat reçoit des centaines d'appel et de mails d'anciennes salariées de la poste (CDD, apprenti-es, personnes licenciées) qui ne perçoivent aucune indemnité chômage.

Pour les anciens postiers, c'est un parcours du combattant de plusieurs mois, parfois presque un an, avant de recevoir la moindre indemnisation.

Chaque jour nous sommes contactés par des personnes désespérées, n'ayant plus aucune ressource, ne pouvant plus nourrir leurs enfants.

La Poste, n'a pas renouvelé des milliers de contrats précaires après la crise du COVID. Résultat, le « pôle emploi postal » met des mois à traiter les dossiers et reste injoignable par téléphone. Ce service comme tous ceux de La poste a subi les suppressions d'emploi et n'a pas les moyens de faire face.

La fédération Sud Ptt a interpellé la direction de la poste. Malgré notre intervention la situation reste catastrophique pour des centaines d'ex postiers.

Sud PTT Isère Savoie accompagne les anciens postiers pour saisir les tribunaux.

L'avocate du Syndicat Sud PTT Isère Savoie a déjà assigné La Poste en référé et mandaté un huissier de justice afin de mettre en demeure le service chômage de La Poste.